

## Comment faire pour que tous les élèves lisent ?

La note de la DGESCO du 3 Octobre 2018 : « Développer le dispositif du « Quart d'heure de Lecture » dans les écoles et les collèges » précise : « Les écoles doivent être particulièrement attentives au suivi des élèves les plus en difficulté en lecture et/ou réticents, aux oublis volontaires ou non, de livres, de fonds de livres disponibles pour alimenter les lectures. »



### Que faire pour les élèves petits lecteurs ?

Le professeur documentaliste est très certainement le professeur le plus qualifié pour rendre possible l'implication des petits lecteurs dans le dispositif. Pour ce faire, il sera indispensable d'accompagner les élèves au CDI pour qu'ils choisissent eux-mêmes des livres, avec l'aide et les conseils du professeur documentaliste.

- Il est en effet primordial que ce temps de lecture partagé n'exclue pas ces élèves à besoin éducatif particulier qui doivent eux aussi trouver plaisir à lire !
- Premier levier nécessaire pour ces élèves petits lecteurs : des livres adaptés. On peut songer dans un premier temps à des livres plus faciles d'accès : des albums, des livres pop-up, des BD, des mangas, des livres d'Art, mais également des collections adaptées aux DYS.

Par ailleurs, même si le silence est une condition sine qua non, reste que le 1/4 d'Heure de Lecture peut si nécessaire, et si possible, être aménagé pour certains élèves à besoins particuliers. Peuvent donc être envisagés :

- le recours à des livres audios (en accompagnement du support écrit).
- La lecture accompagnée par un professeur, un pair ou un élève tuteur plus âgé (on peut s'inspirer des expériences en école primaire de Plougasnou où les élèves de CM lisent des albums aux élèves de CP : <https://eduscol.education.fr/578/favoriser-la-lecture-l-ecole> )

Ainsi, au CDI ou dans une salle dédiée à l'accompagnement d'un petit groupe, on peut, le cas échéant, envisager de lire à haute voix des histoires à un petit groupe d'élèves.

- Il est recommandé d'utiliser des dispositifs existants pour renforcer les compétences de lecture et pour ménager le cas échéant des temps explicitement consacrés à la lecture (devoirs faits, accompagnement personnalisé).



### Que faire en cas de refus ?

3 étapes sont à envisager si les précautions d'anticipation n'ont pas suffi :

#### a) Le repérage de ces élèves :

Les professeurs encadrant le 1/4 d'Heure de Lecture sont invités à repérer les élèves en situation de refus.



## Comment faire pour que tous les élèves lisent ?

### b) Comprendre qui ils sont.

Deux cas de figures se profilent :

- Ceux qui ne lisent pas car ils n'aiment pas cela ou sont dans une situation d'illettrisme (plutôt des collégiens)
- Ceux qui préfèrent réviser plutôt que lire (en général des lycéens plutôt scolaires)

### c) Engager le dialogue plutôt que la sanction :

• A tous les élèves, peut être rappelée la plus-value d'une lecture quotidienne d'au moins 1/4 d'heure (voir l'argumentaire très factuel développé par Benoit Wautelet Affiche Chaque minute de lecture compte.pdf, les arguments développés dans la fiche 10, le temps gagné éventuellement pour les lectures obligatoires, le recours aux témoignages d'élèves engagés...)

• Comme en témoigne David Droy, professeur de Physique Chimie au Lycée de Landrecies (cf. la vidéo), on peut rappeler aux élèves qui souhaiteraient travailler durant ce temps de lecture autonome, que tous les membres, sans exception, de la communauté éducative, élèves comme adultes, partagent cette même activité pendant ce 1/4 d'heure et que, chacun étant mis sur un pied d'égalité, personne ne peut se soustraire à ce temps de partage.

• L'accompagnement peut se faire par le professeur de Lettres, les professeurs documentalistes, le professeur en charge de la classe au moment du 1/4 d'heure ou tout autre adulte de bonne volonté qui peut alors leur proposer un accompagnement individuel pour les amener à la lecture.

• Peut être proposé aux élèves en difficulté de lecture un accompagnement spécifique évoqué plus haut (choix de livre adapté, accompagnement de la lecture...)

• D'ailleurs, le rapport au livre peut tout à fait varier d'un élève à un autre. Si certains sont absorbés par l'écrit, d'autres peuvent feuilleter, regarder les images, parcourir et déambuler dans une B.D, un manga, un album, un mensuel... Peu importe, le rapport au livre est bel et bien présent et si elle ne passe pas par le déchiffrement d'un écrit long, la lecture est cependant effective.

• On peut envisager également d'établir un dialogue avec l'élève et sa famille pour l'inciter à entrer dans le dispositif...La famille peut s'avérer un allié efficace pour convaincre l'élève de se prêter au jeu du 1/4 d'Heure de Lecture.

• Autre atout majeur pour venir à bout des résistances : la ritualisation et l'ancrage dans le temps. En effet, s'il est vrai que la nouveauté du dispositif peut rebuter certains élèves, et si lire 15 minutes par jour n'est pas si facile pour tous, tout de suite, la ritualisation permet d'instaurer des habitudes qui rendent l'activité quotidienne de plus en plus familière et donc de plus en plus facile. Beaucoup d'élèves témoignent de ce phénomène : « Avant je n'aimais pas lire, mais maintenant, j'aime bien... » est une phrase que l'on peut entendre dans chaque classe après quelques mois de pratique du 1/4 d'Heure de Lecture ! Car c'est en lisant que l'on devient lecteur !

• Enfin, la plupart des professeurs peuvent en témoigner, le retour à un silence total dans tout l'établissement après un temps d'agitation et de brouhaha, facilite grandement le retour au calme et à l'apaisement indispensables pour entrer dans les apprentissages, notamment ceux de l'après-midi.